

République du Bénin

-----  
**Cour constitutionnelle**  
-----

**GREFFE**



N° 037 / CC/GEC

**CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES**  
**RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 04 AVRIL 2024**

**HEURE : 10 HEURES**

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle  
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	0831/140/REC-23 du 25/04/2023	Sonagnon Emile HOUNKPATIN	Commissaire en charge du Commissariat d'Akpro-Missérété	Recours pour violation des droits de l'Homme.	
2.	1213/191/REC-23 du 26/06/2023 <b>(Continuation)</b>	Landry Angelo ADELAKOUN Romaric ZINSOU et autres	Secrétaire général du Gouvernement	Recours pour inconstitutionnalité du non- respect par le Bénin, de l'Avis du Groupe de travail des Nations-Unies, sur les détentions arbitraires, relatif à la détention de madame Reckya MADOUGOU.	
3.	1637/237/REC-23 du 29/08/2023	Fiacre Mario AYEKO OLADELE	Ministère de la Justice et de la Législation	Recours contre le ministère de la Justice et de la Législation, pour non-respect de la l'Avis du Groupe de travail des Nations-Unies, sur les détentions arbitraires, relatif à la détention de madame Reckya MADOUGOU	
4.	1858/274/REC-23 du 05/10/2023 <b>(Continuation)</b>	- Prosper BODJRENOU - Kévin VIANOU	Président de l'Assemblée nationale	Recours pour violation des articles 35, 105 de la Constitution, 77 et 144 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.	



5.	0624/117/REC-23 du 22/03/2023 <b>(Continuation)</b>	Didier TCHOKAHOUN	Ministère des enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle	Demande d'intervention de la Cour pour l'inscription sur le fichier national des Aspirants au métier des enseignants.	
----	---	----------------------	---	--	--

Le présent rôle annule et remplace celui portant le numéro 035/CC/GEC du 28 mars 2024.

Cotonou, le 29 MARS 2024

Le Greffier en chef,



*Sylvestre FARRA*  
**Sylvestre FARRA**